

Réf: Dossier 391768

Avis de constitution

SOCIETE « LA FONCIERE 3A »

Siège ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER DIVO, Lot
5662, Ilot 238

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/12/2024 reçus par Me COULIBALY DOFOUNGOGNON BENOIT , NOTAIRE, enregistrés , le 27/02/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FONCIERE 3A »

Objet : Achat et vente de biens immobilier ; Gestion immobilière sous mandat ; Location immobilière ; Location de matériel de prospection immobilière ; Réhabilitation ; Construction ; Marchand de biens ; Promotion immobilière ; BTP, La participation directe ou indirecte de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe, notamment par voie de souscription ou d'achat de titres, de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusion, alliance ou associations en participation, groupement d'intérêt économique ; Et généralement toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets semblables ou connexes ou complémentaire susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER DIVO, Lot
5662, Ilot 238

Dirigeant(s) M AKRA ACHI CLAUDIE (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B42-00055 du 10/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21746/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

